

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRE N° 34/3

OBJET : Autorisation de solliciter, dans le cadre de la globalisation 1981, un emprunt de 375 000 F destiné à réparer les dégâts causés par le cyclone Hyacinthe.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération des 9 et 16 juillet 1980, vous avez approuvé la liste et le montant des aménagements à réaliser sur les constructions scolaires après le passage du cyclone Hyacinthe.

Pour compléter la subvention obtenue, il faudrait contracter auprès de la C.A.E.C.L. un emprunt d'un montant de 375 000 F.

Je vous demande de m'autoriser, en conséquence, à contracter cet emprunt auprès de cet organisme.

Je mets la question aux voix.

---

ADOPTE A L'UNANIMITE

---